

LE POINT

Victimes de violences conjugales : la méthode de Maître Nouel

En matière de Droit des femmes, et plus précisément de violences conjugales, Maître Camille Nouel est spécialiste au sens fort. Sans doute y a-t-il l'expertise technique, mais c'est bien peu lorsque l'on considère la spécificité, et surtout la délicatesse du champ dans lequel elle officie. Sans doute aussi y a-t-il le sens de l'écoute, mais c'est finalement le minimum exigible d'un avocat. Ce qui fait la différence, c'est une qualité d'écoute particulière qui mêle l'empathie et les exigences professionnelles, qui sait écouter sans couper, et orienter le discours vers de la matière exploitable en vue de la constitution du dossier. On n'écoute pas le récit d'une femme battue de façon hasardeuse.

Il y a là un public fragilisé qui peut se perdre dans les méandres de son histoire. Il y a souffrance. Il y a inquiétude. Il y a surtout enjeu : savoir qualifier la nature et le degré du danger, rassembler ce qui peut faire figure de preuve, aiguiller, recadrer sans blesser. En un mot, il s'agit de construire une relation de confiance. Maître Nouel a été formée pour. Mais c'est la longue expérience humaine qui fait ici l'essentiel. Toute histoire est individuelle. Par nature. Pourtant, aux yeux du droit, il faut entrer dans des cases, et ce n'est pas toujours chose aisée. Précisément, il va falloir donner une orientation au dossier, mettre en place une protection immédiate de la personne en cas de danger actuel et, surtout, user de cette psychologie si singulière qui prépare aux situations : le dépôt de plainte dans des commissariats qui ne sont pas toujours accueillants, les audiences, et toutes sortes de circonstances qui ne doivent pas ajouter la douleur à la douleur.